



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville - Place des droits de l'homme - 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 013-211301049-20260529-AM2026_263-AR



ARRETE DU MAIRE N° AM2026-263

Désignant, Madame Christine BEAULIEU Conseillère municipale en qualité d'Officier d'Etat Civil à titre exceptionnel

Nomenclature ACTES : 5-5

Le maire de la commune de Sausset-Les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-18,
VU le 2ème alinéa du chapitre I du titre 1er de l'instruction générale relative à l'état civil du 21 septembre 1955 modifiée,
VU la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 article 30,
VU la délégation n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du conseil municipal au maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025.

CONSIDERANT que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service de l'état civil, il est nécessaire de prévoir une délégation à Madame Christine BEAULIEU, conseillère municipale pour le 19 septembre 2026.

ARRETE

Article 1 : Madame Christine BEAULIEU, conseillère municipale est déléguée pour exercer les fonctions d'officier d'état civil, pour délivrer tous certificats et signer toutes pièces, tous actes administratifs le 19 septembre 2026 à l'occasion du mariage de :

Monsieur Christophe MAZAN et de Madame Aude DEFON

Article 2 : le présent arrêté sera remis à l'intéressée, en Préfecture ainsi qu'au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence et publié conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sausset-Les-Pins le 29 mai 2026.

08/06/2026

Notifié à l'intéressée
le

Beaulieu



Le maire,
Maxime MARCHAND

[Signature]